



## DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 12 JUIN 2018

Madame la présidente,

Les journées de mobilisation et de grève des 22 mars, 3 mai et 22 mai 2018, à l'appel de la quasi-totalité des fédérations de fonctionnaires, ont été marquées par un nombre important de rassemblements et de manifestations.

Ces mouvements font écho aux actions conduites dans de nombreux secteurs, tant dans le privé que dans le public.

Toutes ces mobilisations s'inscrivent dans une contestation forte de la politique d'un gouvernement qui entend briser les fondements de notre modèle social, unique et humaniste, construit patiemment, par la négociation et la lutte, après la Seconde Guerre mondiale : droit du travail, régimes des retraites, services publics, aides sociales. L'exécutif ne retient rien et n'apprend rien de l'Histoire et de ce que l'on nomme, avec sens, des avancées sociales.

**Les résultats des mobilisations montrent un fait incontestable, le malaise est immense, en particulier dans notre administration.**

En effet, malgré l'engagement des personnels et leur capacité d'adaptation à un environnement en constante évolution, ceux-ci sont sans cesse dénigrés.

Avec un cynisme sans égal, la Direction Générale a volontairement laissé se dégrader les conditions de travail des agents qui assuraient un service public de proximité et de qualité, les mettant dans l'impossibilité d'exercer leurs missions.

La technique est toujours la même :

**Suppression de personnels + réduction des horaires d'ouverture avec les mêmes charges de travail = fermetures de postes.**

Il est facile alors de se présenter en défenseur des conditions de vie au travail des agents, mais en ne leur laissant plus que le choix de la fermeture de leur service ou le transfert de mission.

La CGT Finances Publiques condamne cette pratique qui contraint les collègues à accepter (voir pour certains à souhaiter) la disparition de leurs services.

Pourtant les usagers gardent un attachement profond pour les services publics, même s'ils partagent ce même sentiment d'une dégradation des services rendus qui s'accélère.

On retrouve cet attachement fort chez certains élus locaux qui luttent pour la survie de leurs communes et la défense de leurs concitoyens.

Malgré cela, vous convoquez ce CTL pour avancer à marche forcée conformément à une feuille de route qui a été dévoilée depuis peu, après plusieurs demandes insistantes des Organisations syndicales...

Si l'année 2017 était annoncée comme une année de transition, force est de constater que l'année 2018 annonce la couleur pour celles à venir, avec pas moins de 11 points « qui fâchent » soumis au vote :

6 fermetures de services ;

2 fusions de services ;

3 transferts d'activité.

Aucune réflexion de fond n'a été engagée. Aucune véritable discussion sur l'état des services, les besoins des usagers, des élus, et les attentes des agents n'a été menée.

Les documents préparatoires fournis témoignent une fois de plus de l'aspect purement comptable de vos projets. Le côté humain est encore une fois laissé de côté, si ce n'est le rappel des règles d'affectation des agents.

### **C'EST INNACCEPTABLE !!!**

Pour la CGT Finances Publiques, tout cela découle directement des suppressions d'emplois, des baisses budgétaires et surtout est dicté par une volonté politique affichée de casser le service public et de « vendre » les missions qui peuvent générer des gains considérables au privé. Les usagers (que nous sommes également) seront les grands perdants, puisque que la gratuité de certains services sera remise en cause...

Nos déclarations liminaires se suivent et se ressemblent hélas...

Nous ne cessons de tirer le signal d'alarme et de relayer le malaise grandissant des collègues qui se sentent comme des pions malléables, méprisés par la hiérarchie.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté la continuité de la politique d'austérité menée dans ce pays qui conduit à la diminution des moyens, à la dégradation des conditions de travail et à l'abandon du Service Public.

Nous réaffirmons notre attachement au maillage territorial, élément indispensable pour développer un véritable service public de proximité qui doit être doté des moyens nécessaires pour assurer ses missions d'accueil, de gestion et de recouvrement.

Rouen, le 12 juin 2018  
Les élu(e)s en CTL